

Institution ST HILDEVERT

Collège

B.P. 113 - 3, Boulevard Montmorency
76220 GOURNAY EN BRAY
tél. : 02 35 90 02 70
fax. : 09 72 13 47 49

Marché de Noël à TREVES

Gournay-en-Bray, le 13 Septembre 2018

Madame, Monsieur,

Nous mettons en place une sortie pédagogique sur les Marchés de Noël à TREVES les 29 et 30 Novembre 2018.

49 places sont disponibles au maximum ; par conséquent, seront prioritaires les élèves germanistes et pour les autres, les premiers inscrits.

Le tarif s'élèvera entre **110 € et 120 € par élève selon le nombre de participants**, le collège prenant à sa charge les 3 € supplémentaires prévus au départ.

En cas d'annulation de votre part, la totalité de la somme sera due.

En cas d'annulation suite à une éventuelle interdiction de l'Education Nationale, la somme vous sera partiellement remboursée.

Nous partirons donc le **jeudi 29 Novembre vers 6 h** et rentrerons le **vendredi 30 Novembre** aux environs de 23h30.

Nous vous demandons de bien vouloir nous remettre dans un premier temps un **règlement de 100 € en un ou deux chèques de 50 € à établir à l'ordre de « OGE St Hildevert », pour le vendredi 28 septembre.** Le 1^{er} sera encaissé en octobre et le deuxième en novembre. (si vous optez pour le versement en 2 chèques, veuillez remettre les deux en même temps). Le solde à verser vous sera réclamé dès connaissance du nombre de participants.

Les documents suivants sont obligatoires et à remettre à Mme BERNEUIL dès que possible :

- la **carte d'identité** ou directement la **photocopie (si vous n'en possédez pas, en faire la demande d'urgence)**

- la **carte européenne d'assurance maladie** (à demander à votre caisse d'assurance maladie)

- l'**autorisation de sortie du territoire** vous sera remise ultérieurement

Pour les élèves habituellement externes le jeudi : ils devront soit acheter un ticket à l'accueil au prix de 7.15 € (par repas) ou emporter un pique-nique.

Pour les élèves demi-pensionnaires le jeudi : le pique-nique sera fourni par le collège

Pour le vendredi : tous les élèves devront prévoir une somme d'argent pour le repas du vendredi soir.

Pour les élèves demi-pensionnaires le vendredi : le repas vous sera déduit (4.50 € sans franchise)

Les dernières informations du départ vous seront communiquées ultérieurement.

Veuillez croire, Madame, Monsieur, en notre entier dévouement.

Le professeur d'allemand

Bulletin et règlement à rendre à Madame BERNEUIL directement

Monsieur, Madame.....

Parents de l'élève Classe

Règlera le séjour en Allemagne : (chèque à l'ordre de «O.G.E.C. St Hildevert») en espèces en chèque

L'élève ne déjeune pas à la cantine habituellement et souhaite prendre

le pique-nique du jeudi fourni par le collège pour 7.15 € OUI NON

Date et signature du responsable :